



Colmar, le 13 décembre 2023

Le proviseur
Aux
Principaux des collèges

RECTIFICATIF

Objet : organisation des immersions à l'attention des élèves de 3^{ème}

Cher.es.s collègues,

Le Lycée Camille Sée de Colmar propose aux collégiens de s'inscrire dans un parcours leur permettant de parfaire leur projet d'orientation. Ce dernier ne concerne que les enseignements relevant des « procédures particulières » : la filière **Abibac** (secteur élargi), le **Chinois** (option dérogatoire), la classe à projet artistique « **Oz'Arts** » (voir document joint).

Pour ces trois enseignements :

1. La présence au Salon Emploi Formation Alsace est **conseillée (passage au stand du lycée) ;**
2. Celle à notre Journée Portes Ouvertes du **17 février 2024 est vivement conseillée ;**
3. **Pour la classe Oz'Arts et la filière Abibac*, l'immersion est obligatoire.**
*le recrutement est ouvert aux élèves inscrits en LVA allemand, en section bilingue ou en section bilangue.

Mise en œuvre

Étape 1 : Déroulement

A compter de cette année, les immersions sont collectives.

Pour le **Chinois** et la **classe Oz'Arts**, nous proposons des créneaux de 2 heures (voir tableau ci-dessous). La première heure est dédiée aux seuls collégiens qui rejoindront lors de la deuxième heure, le groupe classe de l'enseignement choisi.

Pour la filière **Abibac**, nous proposons aussi des créneaux de deux heures en présence des élèves de seconde : une heure en **HG**, puis une heure en **littérature allemande**.

Pour la filière **Abibac** et comme pour la classe **Oz'Arts**, nous accueillerons 10 élèves par séance et seulement 5 élèves pour le **Chinois**.

NB : Un élève ne peut pas s'inscrire deux fois dans le même module. Cependant, il peut s'inscrire dans un autre module de son choix.

Étape 2 : Signature d'une convention de partenariat

Afin de simplifier le travail de tous (gestion fastidieuse des conventions), le lycée propose à chacun des collèges du secteur et du secteur élargi de signer une Convention de Partenariat (pièce jointe).

Etape 3 : la gestion de l'agenda

Une fois qu'un collégien s'est positionné auprès de son professeur principal, le collège contacte madame Bienaimé (CPE) pour programmer la séance les dates et le nombre d'élèves inscrits.
Par téléphone au 03.89.22.25.01 ou par mail raphaela.bienaime@ac-strasbourg.fr

Etape 4 : Demande des parents

Une fois le créneau validé par madame Bienaimé, le représentant légal de l'élève adresse, au principal de son collège, une demande d'autorisation d'absence (modèle ci-joint).

Etape 5 : Confirmation de l'inscription auprès du lycée Camille Sée

72 heures (hors jour férié) avant l'immersion, le collège adresse un mail de confirmation à madame Bienaimé indiquant le nom et prénom et numéro de téléphone du représentant légal des élèves concernés.

Etape 5 : accueil des collégiens

Les élèves se présenteront, avec leur carnet de correspondance, auprès des Assistants d'Education (hall d'entrée du lycée), **15' avant le début de l'immersion**. Avant de quitter le lycée, l'élève devra récupérer sa demande d'autorisation d'absence contresignée par le proviseur ou son représentant.

Calendrier des immersions

Pour les élèves de 3^{ème} : en seconde GT

Option facultative souhaitée Référence du formulaire	Jours et heures des immersions	Dates	Salle
Classe Oz'Arts	Uniquement le Mardi de 13h50 à 15h35	20 février - 19 mars - 09 avril - 16 avril	120 - 121
Chinois	Lundi de 14h45 à 16h35	12 février - 08 avril	007
	Jeudi de 15h45 à 17h30	22 février - 11 avril	007
Abibac	Mercredi De 10h05 (HG) à 11h50 (Littérature)	07 février - 14 février - 20 mars - 10 avril	008
	Vendredi De 13h45 (HG) à 15h35 (Littérature)	16 février - 22 mars - 12 avril	008 106

Aucune immersion est possible en dehors de ces créneaux.

Site du lycée : <https://www.lyceecamilleseecolmar.fr/>

Adresse du lycée : 42 avenue de l'Europe 68025 Colmar



Samedi 17 février 2024
de 8h30 à 12h00.

